

Le point sur la formation des usagers

Jean-Emile Tosello-Bancal

Chef du bureau de la formation, de l'édition et des systèmes
d'information

Ministère de l'Éducation Nationale, Sous-direction des Bibliothèques
et de la Documentation

Pour situer cette journée d'étude sur la formation des usagers dans une perception diachronique, il convient de resituer brièvement le début des réflexions sur ce sujet : notamment les travaux menés par le groupe de réflexion sur la formation à l'IST dans le cadre de la conférence des grandes écoles, et les études sur l'importance des formations aux méthodologies de l'information insérées dans le semestre d'orientation prévu lors de la réforme des premiers cycles universitaires au cours des années 80.

On peut souligner quelques tendances majeures des formations mises en place à cette époque :

- leur aspect « expérimental » (cf. Paris 8) ;
- la faiblesse des moyens qui leur étaient consacrés ;
- leur rare intégration dans les cursus (pour les universités à tout le moins) ;
- l'implication très aléatoire des enseignants-chercheurs dans leur mise en œuvre, même si une étroite coopération entre enseignants et professionnels de l'information constitue – aujourd'hui encore – la condition essentielle de leur réussite ;
- leurs contenus très disparates (le concept « IST » étant souvent perçu comme un « ensemble flou »).

Aujourd'hui le paysage a nettement évolué, même si quelques-unes des tendances ci-dessus évoquées persistent.

I. Depuis cette époque pionnière, les formations des usagers en milieu universitaire se sont démultipliées, selon des approches pédagogiques fortement diversifiées.

1) Données quantitatives (source ESGBU 95/2000)

Nous disposons de données quantitatives précises (remontées de l'Enquête Statistique Générale sur les Bibliothèques Universitaires) pour les formations organisées par ou avec le concours des bibliothèques universitaires (SCD/SICD).

Quelques chiffres :

Sur le plan quantitatif : nous sommes passés de 87 000 étudiants formés hors cursus ou dans les cursus disciplinaires en 95, à 130 000 en 2000.

Sur le plan qualitatif : les formations prises en charge par les BU sont de plus en plus fréquemment inscrites dans les cursus disciplinaires 57 % (en 2000) contre 39 % (en 95), cette évolution traduisant le renforcement de leur reconnaissance institutionnelle.

Les formations restent massivement orientées vers les étudiants de 1^{er} cycle (76 % des formations recensées, contre 15 % en second cycle, et 9 % en 3^{ème} cycle).

N.B. : cette tendance doit toutefois être corrélée avec les activités des URFIST : les formations des étudiants de 3^{ème} cycle étant assurées soit directement par les URFIST, soit par des formateurs-relais (enseignants-chercheurs, doctorants), eux-mêmes formés par les URFIST.

Ces tendances très positives doivent néanmoins être ramenées à de justes proportions : actuellement les BU forment (dans les cursus ou hors cursus) un peu moins de 10 % du total des étudiants inscrits en université.

2) Approche qualitative

Au-delà de ces données « brutes » plusieurs tendances se confirment :

- la formation des étudiants – dans le contexte des bibliothèques – apparaît de plus en plus comme un axe fort du volet documentaire des contrats quadriennaux, présentés par les universités à la Direction de l'enseignement supérieur ;

- ces formations (tous contextes confondus) sont de plus en plus intégrées dans les cursus, faisant fréquemment l'objet de validation, selon des modalités variées, pouvant aller jusqu'à conditionner l'obtention d'une unité d'enseignement ;
- elles s'accompagnent fréquemment d'une activité de production d'outils pédagogiques, conçus dans une logique interactive et accessibles sur Internet pour une communauté d'utilisateurs élargie.

II. Le développement de ces formations fait l'objet d'une politique de soutien active de la DES.

On rappellera tout d'abord le rôle structurant du réseau des URFIST, mis en place par la Direction de l'enseignement supérieur, dont l'une des missions principales concerne la fonction des formateurs (professionnels de l'information, enseignants-chercheurs assurant directement la formation des utilisateurs).

N.B. : la mise en place systématique depuis 2001, de conseils d'orientation auprès des URFIST devant faciliter l'adéquation, la plus exacte possible, de leur offre de stages avec les besoins de ces formateurs.

Il faut ensuite souligner le soutien à la production de documents pédagogiques conçus dans une perspective d'usage délocalisé :

- Attribution de crédits de recherche et développement (BCRD) sur l'enveloppe dont la DES a disposé au cours des années précédentes (1,5-2 MF/an en moyenne) : quelque 30 réalisations ont vu le jour entre 1998 et 2001, à un rythme constant (environ 8 projets par an) financés intégralement sur subvention DES.
- Co-pilotage par la DES et la DT de deux campus numériques :
 - Réseau.doc (formation aux méthodologies de l'information)
 - Manum (manuels numériques : corpus pédagogiques orientés vers les publics de premier cycle).

N.B. : On rappellera pour mémoire que les soutiens accordés par la Direction de la technologie via les campus numériques sont surtout orientés vers une perspective d'enseignement à distance.

Cette logique de soutien a été renforcée début 2002 par la Sous-direction des Bibliothèques et de la Documentation, par la publication d'un appel à projets transmis aux SCD/SICD.

Parallèlement la SDBD a souhaité lancer (pour la première fois dans le contexte des universités) une enquête nationale sur les « formations à la maîtrise de l'information délivrées dans les enseignements des universités » (hors filières diplômantes en information-communication).

Portée par le réseau des URFIST, cette enquête est conçue en 2 temps :

- 1^{re} phase : enquête auprès de 8 universités (choisies comme échantillon représentatif au niveau des répartitions disciplinaires, de la couverture nationale et de la taille des établissements)
- 2^e phase : en fonction des résultats obtenus, adaptation du questionnaire et de la méthodologie d'enquête, puis élargissement au niveau national à la rentrée 2002-2003.

La phase test est en cours, la remontée des questionnaires (mis en ligne sur le site de l'ENSSIB qui a bien voulu apporter son concours à ce projet) devant s'achever début juillet.

Cette enquête devrait permettre d'affiner notre appréciation.

- du contenu des enseignements
- des méthodes pédagogiques employées
- et des besoins des formateurs.

Au-delà des informations qualitatives et quantitatives que l'on peut attendre de ce type d'enquête (qui assure les enseignements, quelle est l'ampleur du public concerné, quel volume horaire d'enseignement est assuré pour chaque étudiant, etc.), ces points de repère permettront peut-être de préciser les conditions de renforcement et d'extension de ces formations.

III. La mise en commun des connaissances et des expériences – tant pour la production de documents qu'au niveau de l'ingénierie pédagogique – constitue un enjeu majeur

Sur ce plan la mise en œuvre de FORMIST et sa progressive montée en charge depuis 4 ans ont créé une dynamique nouvelle, attestée par l'importance du public réuni à l'occasion de ces rencontres.

En offrant une plate-forme de repérage et d'accès à des documents pédagogiques facilitant l'apprentissage des méthodologies de l'information, FORMIST fournit aux étudiants mais aussi aux formateurs, un soutien utile et apprécié comme l'atteste la très forte augmentation des consultations du site au cours des deux dernières années.

Le site FORMIST largement reconnu au niveau national (cf. sa distinction récente sur le site de l'AMUE de la CPU) et dont la notoriété internationale va croissant, n'est bien sûr pas figé. Il est souhaitable de le voir évoluer sans doute vers une base de connaissances, dans laquelle les

documents pourraient être finement structurés pour pouvoir être ensuite réorganisés selon les besoins des utilisateurs du site (dans le respect bien entendu du droit des auteurs et sous réserve de leur autorisation).

Enfin, la floraison des projets et la diversité des innovations pédagogiques que l'on peut aujourd'hui constater – et dont il faut bien sûr se réjouir – nous incite sans doute à réfléchir sur la nécessaire élaboration d'indicateurs qui permettront de s'appuyer sur des référentiels de compétences concernant :

- les formateurs (de quelles compétences doivent-ils disposer pour former leurs étudiants, comment les accompagner au mieux dans leurs missions...);
- les étudiants (quelles compétences doivent-ils acquérir pour parvenir à maîtriser l'information qui leur est nécessaire dans des contextes et selon des niveaux pédagogiques variés...).

À terme, peut-être, mais l'on entre là sans doute dans un champ de prospective à plus long terme, le croisement de ce (ou ces) référentiel(s) de compétences avec une base de connaissances structurée sur le modèle que nous venons d'évoquer, offrirait une aide précieuse pour la démultiplication de ces formations, afin de dépasser largement le seuil des 10 % d'étudiants formés aux méthodes de l'IST que nous évoquions au début de notre intervention.

Jean-Emile Tosello-Bancal

Chef du bureau de la formation

Sous-direction des bibliothèques et de la documentation

Direction de l'Enseignement supérieur

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche